

The background is a solid red color. It features several white abstract shapes: a large curved line on the left side, a vertical line on the right side, and a horizontal line at the bottom right corner, forming a partial square shape. The text is positioned at the bottom of the page.

Rapport financier 2022

2 Rapport de situation

4 Comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2022

Compte de résultat 2022

Tableau des flux de trésorerie

7 Annexe

Informations générales, principes comptables
et d'évaluation

Explications relatives aux positions du bilan

Explications relatives aux positions du compte
de résultat

Informations complémentaires

15 Chiffres-clés et présentations graphiques

17 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels



Rapport de situation

Les défis persistants dans le secteur de l'hébergement ont conduit à des prévisions modérées pour l'exercice 2022. Celles-ci ont toutefois été partiellement en deçà et la perte qui en résulte, finalement modérée, est inférieure à ce qui avait été budgétisé. Grâce à l'implantation solide de l'association, les investissements en faveur des membres continuent ainsi d'être garantis sans compromettre la stabilité financière de l'association.

Marche des affaires

Le secteur de l'hébergement a continué de se redresser en 2022, et HotellerieSuisse a pu encore augmenter le nombre de ses membres. Ainsi, fin 2022, le nombre de chambres proposées par les membres dépassait la limite des 100 000, soit 70 % de l'offre totale d'hébergement en Suisse. De ce fait, les cotisations des membres et les cotisations à affectation spéciale ont été plus élevées que l'année précédente. Fin 2022, le chiffre d'affaires total s'élevait à CHF 25,6 millions. Les revenus des annonces de la htr hotelrevue et ceux de la formation de base continuent à baisser. En outre, la diminution du nombre d'apprenti·e·s dans les hôtels-écoles entraîne une baisse des recettes dans ces établissements par rapport à l'année précédente. Des projets tels que le programme de coaching ou le Hospitality Booster ont certes pu progresser au cours de la période sous revue, mais pas dans la mesure souhaitée. En conséquence, les subventions Innotour

n'ont été que partiellement utilisées et les recettes provenant de contributions de tiers sont inférieures à celles de l'année précédente.

La diminution du nombre d'apprenti·e·s a entraîné une baisse des coûts de logement et de cours achetés par rapport à l'année précédente. En ce qui concerne les subventions Innotour non utilisées, les honoraires correspondants pour les prestations de tiers achetées ont également été inférieurs à ceux de l'année précédente. La seconde édition du Hospitality Summit a pu être réalignée de manière plus rentable, contribuant de manière décisive à améliorer les dépenses publicitaires de CHF 0,4 million par rapport au budget.

L'exercice se termine sur une perte de CHF 181 000.-, par conséquent en deçà des prévisions budgétaires (perte de CHF 297 000.-). Malgré des pertes de change non réalisées de près de CHF 0,5 million, les fonds de réserve augmentent de

CHF 119 000.- et s'élèvent à CHF 5 millions au 31 décembre 2022. Après déduction de la perte de CHF 181 000, le capital libre de l'association s'élève à CHF 3,8 millions, soit 20,9 % du total du bilan. Le ratio de fonds propres reste très élevé (48,1 %).

Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle

HotellerieSuisse compte 68 postes à plein temps en moyenne annuelle (année précédente: 71 équivalents plein temps). Ne sont pas compris dans le calcul les apprenti·e·s (6), les stagiaires (1), les enseignant·e·s des hôtels-écoles et les correspondant·e·s. Les correspondant·e·s ne sont pas engagés par contrat de travail, mais sur mandat. Concernant les enseignant·e·s, ils et elles sont engagés par leçon par cours, les équivalents plein temps ne sont donc pas déterminés.

Réalisation d'une évaluation des risques

Selon la politique de risque d'HotellerieSuisse, la gestion des risques relève de la compétence de la

direction, la supervision de la gestion est du ressort du Comité exécutif. La gestion des risques est conçue pour identifier les possibles événements qui pourraient porter gravement atteinte à l'entreprise. Le but est de garantir, à travers l'évaluation et l'appréciation des risques, une certaine sécurité pour atteindre les objectifs fixés.

En 2022, comme l'année précédente, 19 risques ont été jugés importants. Il s'agit de risques dont la probabilité de survenir et/ou le potentiel de dommage est élevé. Le nombre total de risques identifiés a diminué par rapport à l'année précédente. Le total des indices de priorité des risques est également plus faible que celui de l'année précédente. Il y a désormais trois risques avec un potentiel de sinistres de plus de CHF 1 million, mais tous présentent une faible probabilité de survenir.

Activités de recherche et de développement

Dans le but de relever ensemble les défis du secteur et de créer une valeur ajoutée pour les membres, différents projets ont été lancés ou poursuivis en 2022. Ainsi, HotellerieSuisse a travaillé avec ses partenaires, membres et régions à la mise en œuvre du projet Paysage de la formation pour août 2023. Grâce au Hospitality Booster, diverses idées en matière d'innovation et de développement durable ont été testées et partiellement transformées en produits et prestations de services. Le programme de coaching visant à soutenir les établissements d'hébergement dans la planification et le positionnement à long terme a été lancé en 2021 et poursuivi en 2022. Avec le First Level Support, HotellerieSuisse a lancé un autre projet visant à rapprocher les membres des services de l'association. La classification a également développé ses produits, en étendant par exemple les catégories de spécialisation à la catégorie de base des Serviced Apartments ou en accélérant la numérisation du processus de classification grâce à

MyClassification. En 2022, l'accent a également été mis sur le recrutement de jeunes professionnels. Au printemps et à l'automne, sous le slogan rockyourfuture.ch, les journées nationales de découverte des métiers de l'hôtellerie et de la gastronomie ont permis à des jeunes en âge de choisir un métier de découvrir de près les métiers de l'hôtellerie dans quelque 230 entreprises. En plus de nombreuses autres activités pour la relève, HotellerieSuisse a organisé au total 14 salons des métiers, 13 séances d'orientation pour apprenti-e-s et 47 séances d'orientation professionnelle. Par ailleurs, le label Entreprise de formation TOP a encore été renforcé. Une autre étape importante de l'année 2022 a été la décision de soumettre la marque de marketing de la relève


Berufehotelgastro.ch à un rafraîchissement de la marque et de réorienter la stratégie de communication.

Événements extraordinaires

Aucun événement extraordinaire n'est survenu en 2022.

Perspectives

L'association reste très solide et dispose non seulement d'une bonne trésorerie, mais aussi d'un patrimoine suffisant. Les défis à venir en 2023 – de la mise en œuvre du paysage de la formation à la réorientation de la htr hotelrevue, en passant par la défense des intérêts politiques – pourront ainsi être relevés sans mettre en péril la stabilité financière.



«HotellerieSuisse maîtrise ses finances et reste très bien positionnée. De plus, l'association est en mesure d'investir pour relever les défis de l'ensemble du secteur de l'hébergement au-delà de 2022.»

Iwan Guler, Responsable Support Management

Bilan au 31 décembre 2022

Actif	Annexe	31.12.2022 en 1000 CHF	31.12.2021 en 1000 CHF
Actif circulant			
Liquidités		1 400	1 451
Créances résultant de ventes et de services	1	5 414	7 578
Autres créances à court terme	2	150	201
Actifs de régularisation	3	643	439
		7 607	9 669
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	4	5 259	5 278
Participations	5	850	921
Immobilisations corporelles meubles	6.1	251	112
Immobilisations corporelles immeubles	6.2	4 433	4 706
		10 793	11 017
Total de l'actif		18 400	20 686
Passif			
Fonds étrangers			
Fonds étrangers à court terme			
Dettes résultant d'achats de biens et de services	7	993	974
Dettes à court terme portant intérêts	10.1	120	1 120
Autres dettes à court terme	8	485	666
Passifs de régularisation et provisions à court terme	9	3 869	4 812
		5 467	7 572
Fonds étrangers à long terme			
Dettes bancaires à long terme	10.1	4 075	4 195
		4 075	4 195
		9 542	11 767
Fortune de l'association			
Capital à affectation spéciale			
Fonds de réserve pour la défense des intérêts	11	1 316	1 437
Fonds de réserve pour les RP et le marketing	12	1 856	1 462
Fonds de réserve pour la formation	13	1 846	2 000
		5 018	4 899
Capital non lié			
Capital au 1 ^{er} janvier		4 020	4 168
Résultat de l'exercice après constitution et utilisation Fonds de réserve		-181	-148
Capital au 31 décembre		3 839	4 020
		8 857	8 920
Total du passif		18 400	20 686

Compte de résultat 2022

	Annexe	2022 en 1000 CHF	2021 en 1000 CHF
Produits			
Produit des ventes	14	933	1014
Produit des prestations de services	15	9974	10785
Autres produits des livraisons et prestations	16, 16.1	14648	13460
		25555	25259
Charges de matériel, de marchandises et prestations de tiers			
Charges de matériel	17	314	319
Charges de marchandises	18	212	250
Prestations de tiers	19	4395	4558
		4920	5127
Charges de personnel	20	12983	12816
Autres charges d'exploitation, amortissements, résultat financier			
Frais de locaux, entretien, assurances, énergie	21	1050	958
Frais d'administration et d'informatique	22	2770	2997
Frais de publicité	23	2383	2454
Recherche et développement		954	872
Amortissements et corrections de valeur		349	358
Charges financières et produits financiers	24	101	94
		7607	7732
Résultat d'exploitation		45	-416
Résultat biens immobiliers hors exploitation	25	32	94
Produits et charges hors exploitation, extraordinaires ou hors période			
Produits et charges extraordinaires	26	81	234
Produits et charges hors période	27	165	1
		247	234
Impôts directs		-18	-15
Résultat de l'exercice avant constitution et utilisation Fonds de réserve		305	-101
Constitution Fonds de réserve		-1931	-1671
Utilisation Fonds de réserve	11-13	1445	1625
Résultat de l'exercice après constitution et utilisation Fonds de réserve		-181	-148

Tableau des flux de trésorerie

Variation de la trésorerie au 31.12.	Annexe	2022 en 1000 CHF	2021 en 1000 CHF
Résultat de l'exercice avant constitution et utilisation Fonds de réserve		305	-101
Amortissements et corrections de valeur des immobilisations corporelles et financières		349	358
Autres charges/produits non monétaires		46	0
Variation créances résultant de ventes et de services	1	2164	-1803
Variation autres créances à court terme	2	51	-138
Variation actifs de régularisation	3	-204	-11
Variation des dettes sur achats et prestations de services	7	19	385
Variation autres dettes à court terme	8	-181	-97
Variation passifs de régularisation	9	-943	-733
Intérêts et frais bancaires, ajustement de réévaluation des fonds de réserve	11, 12, 13	-493	15
Retour non monétaire au fonds de réserve pour la formation	13	125	0
Ajustement de réévaluation titres		-21	0
Bénéfices sur la cession de participation	5	-52	0
Bénéfices sur la cession d'immobilisations corporelles	6.1	-3	-3
Flux de trésorerie de l'activité commerciale		1162	-2128
Investissements immobilisations financières	4	0	-333
Désinvestissement immobilisations financières	4	0	0
Désinvestissement de participations	5	122	0
Investissement immobilisations corporelles meubles	6.1	-214	-28
Désinvestissement immobilisations corporelles meubles	6.1	0	6
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement		-93	-356
Augmentation d'engagements financiers à court terme	10.1	0	1000
Diminution d'engagements financiers à court terme	10.1	-1120	-95
Flux de trésorerie des opérations financières		-1120	905
Variation de la trésorerie		-51	-1579
Variation des liquidités			
Etat de la trésorerie au 1 ^{er} janvier		1451	3030
Etat de la trésorerie au 31 décembre		1400	1451
Justificatif variation de la trésorerie		-51	-1579

Informations générales

Forme juridique, siège

hotelleriesuisse est une association inscrite au registre du commerce sous la dénomination «Société suisse des hôteliers (SSH)». Elle est l'association de la branche hôtelière suisse. Son siège est à Berne. ■

Principes comptables et d'évaluation

Principes d'évaluation généraux

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (titre 32 du Code des obligations). Les principes essentiels d'évaluation appliqués, lesquels ne sont pas prescrits par la loi, sont décrits plus bas. Il convient de noter en l'occurrence que la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes est saisie, afin d'assurer la prospérité durable de l'association.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières englobent les obligations suisses, les avoirs bancaires et les parts de fonds de placement. Les obligations sont évaluées aux cours de l'Administration fédérale des contributions en vigueur à la fin de l'année. Pour ces obligations, une réserve de fluctuation des cours de 5 % est constituée.

Les fonds de réserve pour la défense des intérêts, les RP et le marketing ainsi que pour la formation initiale et continue sont investis dans les avoirs bancaires et les parts de fonds de place-

ment. Les avoirs bancaires sont des comptes de placement en francs suisses. Les parts des fonds sont évaluées aux cours de l'Administration fédérale des contributions en vigueur à la fin de l'année. Pour les parts des fonds, aucune réserve de fluctuation des cours n'est constituée.

Participations

L'évaluation des participations s'effectue aux coûts d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires. Le principe de prudence est appliqué dans l'évaluation.

Immobilisations corporelles

L'évaluation s'effectue aux coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue économique. Les amortissements se font de manière linéaire sur toute la durée d'utilisation.

Subventions et contributions cantonales

Innotour (SECO) a soutenu en 2022 les projets Hospitality Booster, programm Coaching, First Level Support et rockyourfuture.ch

pour un montant de CH 1271745. L'année précédente, les projets financés par Innotour se montaient à CHF 975 013. Ces flux financiers sont comptabilisés sous la rubrique «Autres produits».

Les cours professionnels intercantonaux, les cours interentreprises pour les offres de formations initiales sont organisés et réalisés dans les hôtels-écoles pour le compte des cantons. Les contributions cantonales se sont élevées en 2022 à CHF 5 012 702.– et l'année précédente à CHF 5 655 015.–. Ces recettes sont comptabilisées sous la rubrique «Produits des prestations». ■

Explications relatives aux positions du bilan

	31.12.2022 en 1 000 CHF	31.12.2021 en 1 000 CHF			
1. Créances résultant de ventes et de services					
Créances vis-à-vis de tiers	5 580	6 387			
Créances vis-à-vis des participations	0	0			
Créances vis-à-vis de parties liées	134	1 541			
Correction de valeur	-300	-350			
Total	5 414	7 578			
2. Autres créances à court terme					
Créances vis-à-vis de tiers	150	201			
Total	150	201			
3. Actifs de régularisation					
Charges payées d'avance	110	148			
Produits non encore facturés	309	10			
Contributions cantonales pas encore reçues	224	281			
Total	643	439			
4. Immobilisations financières					
Obligations	114	135			
Réserve pour fluctuation de valeurs	-6	-7			
Avoirs bancaires et parts de fonds de placement comprenant les fonds de réserve à affectation spéciale (voir chiffres 11, 12 et 13)	5 151	5 149			
Total	5 259	5 278			
5. Participations					
Société	Siège	Capital en 1000 CHF		Part du capital et des voix en %	
		31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
STC AG	Zurich	5 250	5 250	33	33
EHL Passugg SSTH SA	Churwalden	0	6 230	0	0,8
EHL Advisory Services SA	Lausanne	0	200	0	35
SGH, Coopéra- tive	Zurich	28 361	28 361	1,3	1,3
6.1. Immobilisations corporelles meubles			31.12.2022	31.12.2021	
Mobilier et équipement			23	48	
Informatique et technologie de la communication			215	50	
Installations de stockage			13	15	
Total			251	112	
6.2. Immobilisations corporelles immeubles					
Biens immobiliers d'exploitation			3 987	4 246	
Biens immobiliers non destinés à l'exploitation			446	460	
Total			4 433	4 706	

	31.12.2022 en CHF 1000	31.12.2021 en CHF 1000
7. Dettes résultant d'achats de biens et de services		
Dettes résultant d'achats de biens et de services	649	727
Dettes envers les entités proches	344	247
Total	993	974
8. Autres dettes à court terme		
Autres dettes à court terme vis-à-vis de tiers	372	251
Dettes vis-à-vis de l'institution de prévoyance	114	415
Total	485	666
9. Passifs de régularisation		
Engagements vis-à-vis des organes	24	24
Produits versés d'avance	542	949
Contributions cantonales facturées à l'avance	2 616	2 908
Provisions pour les mesures Corona pour la formation	0	276
Charges pas encore payées	342	308
Délimitation abonnements htr	134	117
Provisions pour vacances et impôts	212	230
Total	3 869	4 812
10.1. Dettes portant intérêt		
Avance fixe	-	1 000
Amortissement annuel hypothèques fixe	120	120
Total court terme	120	1 120
Hypothèques fixes à échéance échelonnée jusqu'à cinq ans	4 195	4 315
Amortissement annuel = Dettes à court terme portant intérêts	-120	-120
Total long terme	4 075	4 195
10.2. Actifs utilisés en garantie de ses propres dettes		
Valeur comptable de l'immeuble grevé	4 433	4 706
Total	4 433	4 706

Au 31.12.2022, le crédit-cadre se monte à TCHF 4 195. Les garanties immobilières se montent à TCHF 7 755 en hypothèques de 1^{er} à 3^e rang, sans priorité.

11. Fonds de réserve pour la défense des intérêts	Détail 2022	31.12.2022 en 1 000 CHF	31.12.2021 en 1 000 CHF
Solde au 1^{er} janvier		1 437	1 339
Cotisations à affectation spéciale: 0,2%		674	590
Frais et intérêts bancaires, charges et produits sur titres		-102	43
Utilisation selon Statuts (art. 17.3) et Règlement régissant les cotisations et les prestations aux membres (art. 4.4.2 Affectation):			
Campagne economiesuisse	150		
Campagnes de votations et d'élections	15		
Cotisations aux associations faitières de l'économie	390		
Activités politiques	7		
Statistiques de l'hébergement	35		
Brochures: Chiffres et faits	3		
Etudes	94		
Total utilisation des cotisations prélevées	693	-693	-535
Solde au 31.12.		1 316	1 437
Avoirs bancaires «Défense des intérêts»		826	774
Parts de fonds de placement		507	607
Avoirs bancaires et parts de fonds «Défense des intérêts»		1 333	1 381
12. Fonds de réserve pour les RP et le marketing			
Solde au 1^{er} janvier		1 462	962
Cotisations à affectation spéciale: 0,2%		674	590
Frais et intérêts bancaires, charges et produits sur titres		-118	56
Utilisation selon Statuts (art. 17.3) et Règlement régissant les cotisations et les prestations aux membres (art. 4.5.2 Affectation):			
Défense des intérêts	6		
Benchmarktool	44		
Corporate Content	15		
Conseils et Services	29		
Stratégie de communication: plateforme web Login	69		
Total utilisation des cotisations prélevées	162	-162	-146
Solde au 31.12.		1 856	1 462
Avoirs bancaires «RP et Marketing»		542	100
Parts de fonds de placement		694	809
Avoirs bancaires et parts de fonds «RP et Marketing»		1 236	909

13. Fonds de réserve pour la formation initiale et continue	Détail 2022	31.12.2022 en 1 000 CHF	31.12.2021 en 1 000 CHF
Solde au 1^{er} janvier		2 000	2 272
Cotisations à affectation spéciale: 0,2%		586	47
Ristourne aux fonds – mesures Corona 2020		125	447
Frais et intérêts bancaires, charges et produits sur titres		-274	178
Utilisation selon Statuts (art. 17.3) et Règlement régissant les cotisations et les prestations aux membres (art. 4.3.2 Affectation):			
Prix HFT, SSTH, EHL, Affiliate School	3		
Projets régionaux	123		
Projets pour le marketing de la formation continue	40		
Projet Typsy	78		
Projet «Top-entreprise de formation»	50		
Projet «Paysage de la formation»	20		
Projet «Hospitality Booster»	150		
Programme Coaching	127		
Total utilisation des cotisations prélevées	590	-590	-943
Solde au 31.12.		1 846	2 000
Avoirs bancaires «Formation initiale et continue»		725	721
Parts de fonds de placement		1 857	2 138
Avoirs bancaires et parts de fonds «Formation initiale et continue»		2 582	2 860

Explications relatives aux positions du compte de résultat

	2022 en CHF 1 000	2021 en CHF 1 000
14. Produit des ventes		
Formation: Matériel scolaire et didactique hôtels-écoles	189	178
Médias: publicité et abonnement htr hotel revue	727	822
Produits: publications, plaquettes	17	15
Diminution de produits	0	-1
Total	933	1 014
15. Produit des prestations de services		
Formation: Contributions cantons et entreprises formatrices, écologie	7 919	8 966
Médias: présence sur internet	19	22
Salons, billets inclus: Milestone, Hospitality Summit	1 219	1 107
Honoraires	818	690
Total	9 974	10 785
16. Autres produits des livraisons et prestations		
Cotisations des membres	9 282	8 518
Ristourne aux entreprises formatrices, mesures Corona pour la formation	0	-54
Contributions des institutions proches	1 633	1 508
Subventions et contribution d'exécution	2 324	2 205
Contributions de tiers, recettes de licences	962	1 019
Autres produits	448	265
Diminution de produits, augmentation du ducroire	-2	-1
Total	14 648	13 460
16.1. Cotisation pour la qualification et les capacités professionnelles	Détail 2022	2022
Cotisations à affectation spéciale: 1,1%	3 450	3 463
Utilisation selon Statuts (art. 17.3) et Règlement régissant les cotisations et les prestations aux membres (art. 4.2.2 Affectation):		
Politique et développement de la formation	793	
Marketing de la relève, conseil en formation, placement des collaborateurs	627	
Formation de base	401	
Offres de formation continue, webinaires (Typsy)	286	
Benchmarking et analyse des données (base du contenu de la formation, amélioration des compétences des membres et de la branche)	279	
Recherche appliquée, innovation et durabilité	849	
Total des cotisations utilisées	3 235	3 033
Solde pour les coûts des autres activités de l'association	215	430
17. Charges de matériel		
Coûts de production htr	226	239
Autres produits imprimés	88	80
Total	314	319

La position Cotisations des membres (16. Autres produits des livraisons et prestations) comprend entre autres la cotisation pour la qualification et les capacités professionnelles: preuve de l'utilisation des cotisations prélevées

Les preuves de l'utilisation des cotisations à affectation spéciale pour la défense des intérêts, les RP et le marketing ainsi que pour la formation initiale et continue sont fournies sous les chiffres 11-13.

	2022 en CHF 1 000	2021 en CHF 1 000
18. Charges de marchandises		
Formation de base/hôtels-écoles: matériel didactique et consommable	204	238
Formation continue: matériel didactique et consommable	5	1
Autres produits	2	10
Total	212	250
19. Prestations de tiers		
Hôtels-écoles: Pensionnat et coûts divers	2 356	2 799
htr hotel revue	149	137
Classification des hôtels	571	585
Honoraires et traductions	1 319	1 037
Total	4 395	4 558
20. Charges de personnel		
Collaborateurs siège central	7 713	7 730
Enseignants, directeurs d'école et d'internat	2 720	2 702
Correspondants et photographes de presse	6	9
Assurances sociales	1 997	1 944
Autres charges du personnel	546	431
Personnel temporaire	0	0
Total	12 983	12 816
21. Frais de locaux, entretien, assurances, énergie		
Locations tierces de locaux administratifs et de stockage	37	35
Locations tierces Formation de base et continue	598	542
Charges d'immeubles Siège central et autres locaux	194	163
Nettoyage et entretien	113	121
Entretien, frais de location de biens mobiliers	45	39
Frais de véhicules et de transport	4	6
Assurances, taxes et redevances	34	32
Coûts d'énergie et d'élimination des déchets	24	20
Total	1 050	958
22. Frais d'administration et d'informatique		
Fournitures de bureau, imprimés, photocopies, documentation	79	103
Téléphone, internet, frais de port	206	208
Contributions, cotisations	899	831
Organes de l'association: Assemblée des délégués, Conseil consultatif, Comité exécutif, commissions, organe de révision	817	775
Frais juridiques, conseils fiscaux, autres frais administratifs	21	48
Charges informatiques	749	1 031
Total	2 770	2 997

Les amortissements des biens immobiliers hors exploitation sont intégrés dans le résultat d'exploitation.

	2022 en CHF 1 000	2021 en CHF 1 000
23. Frais de publicité		
Publicité, médias électroniques	273	188
Imprimés et matériel publicitaires	82	196
Foires commerciales et professionnelles, événements spéciaux	1 374	1 374
Frais de représentation	49	47
Projets régionaux, dons	40	34
Relations publiques, actions, campagnes	531	587
Concepts de marketing, analyses de marché	61	26
Total	2 383	2 454
24. Charges et produits financiers		
Charges d'intérêt sur dettes portant intérêt	55	55
Charges des immobilisations financières et des participations	50	47
Produits des liquidités et des titres	-3	-1
Produits des immobilisations financières et des participations	-1	-6
Total	101	94
25. Résultat biens immobiliers hors exploitation		
Recettes de location des appartements et bureaux	129	114
Charges des appartements et bureaux	-91	-13
Honoraires d'administration	-6	-6
Total	32	94
26. Charges et produits extraordinaires		
Autres charges extraordinaires	-12	-2
Charges extraordinaires	-12	-2
Bénéfices sur ventes d'actifs immobilisés	54	0
Recette de la vente hoteljob.ch	0	232
Autres produits extraordinaires	39	4
Produits extraordinaires	93	236
Total	81	234
27. Charges et produits hors période		
Pertes sur débiteurs hors période	-3	-10
Autres charges hors période	-61	0
Charges hors période	-63	-10
Plus-value sur les contributions CCNT Formation continue 2021	179	0
Autres produits hors période	49	11
Produits hors période	228	11
Total	165	1

Informations complémentaires

28. Information relative aux postes à plein temps en moyenne annuelle

Le nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle était supérieur à 50, tant durant l'année sous revue que l'année précédente.

29. Honoraires de l'organe de révision	31.12.2022 en CHF 1 000	31.12.2021 en CHF 1 000
Prestations de révision	39	37
Autres prestations	0	3
Total	39	40

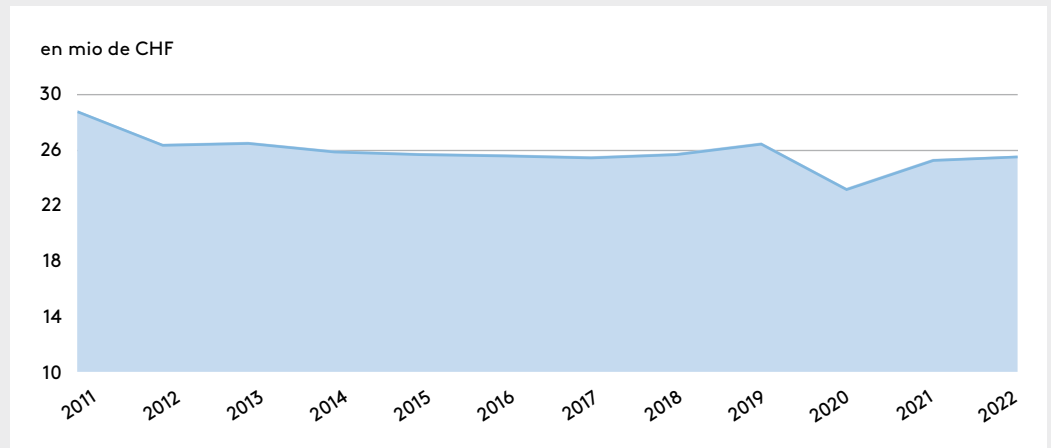
30. Evénements importants après la date de référence du bilan

Aucun autre événement important n'est à signaler après la date de clôture du 31 décembre 2022, qui influent sur les valeurs comptables des actifs mentionnés ou des dettes ou qui doivent être communiqués ici.

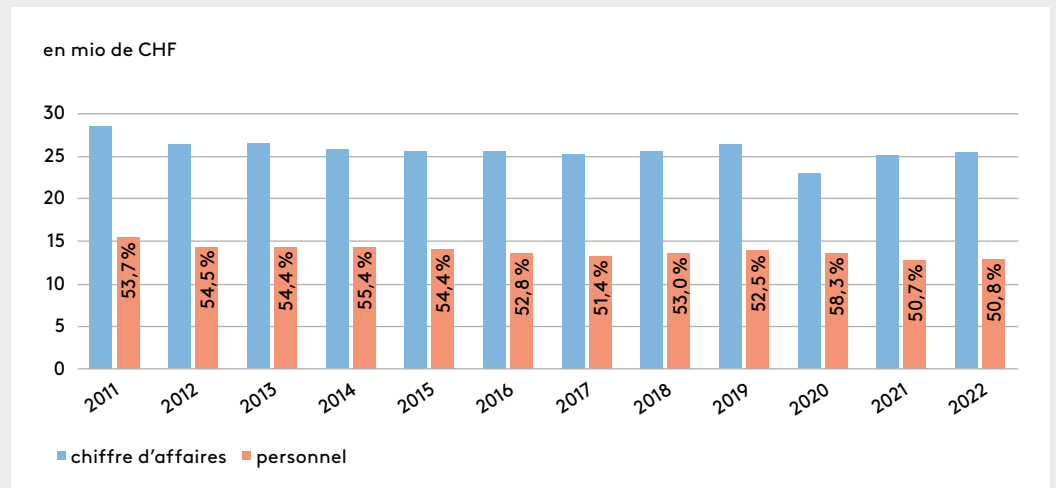
Chiffres-clés et présentations graphiques

Compte de résultat	Comptes 2022	Budget 2022	Budget 2023	Comptes 2021
	en CHF 1 000	en CHF 1 000	en CHF 1 000	en CHF 1 000
Produits	25 555	26 179	18 197	25 259
Frais de matériel, prestations de services	4 920	5 743	2 976	5 127
Charges de personnel	12 983	13 213	9 101	12 816
Autres charges d'exploitation	7 607	7 880	7 183	7 732
Total des charges	25 510	26 836	19 260	25 674
Résultat d'exploitation	45	-657	-1 063	-416
Résultat biens immobiliers hors exploitation	84	87	90	94
Charges et produits extraord., hors période	193	3	6	234
Impôts directs	-18	-23	-13	-15
Résultat de l'exercice avant constitution et utilisation Fonds de réserve	305	-590	-980	-101
Constitution Fonds de réserve	-1 931	-1 745	0	-1 671
Utilisation Fonds de réserve	1 445	2 038	641	1 625
Résultat de l'exercice après constitution et utilisation Fonds de réserve	-180	-297	-339	-148

Evolution du chiffre d'affaires

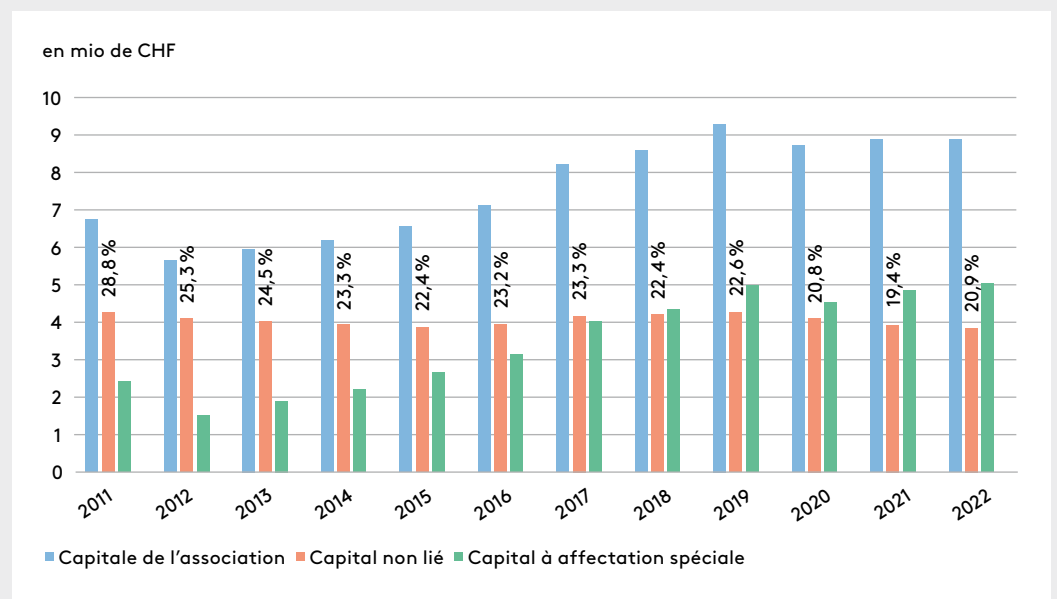


Evolution des charges de personnel, chiffre d'affaires



Charges de personnel en %
du chiffre d'affaires global

Evolution du capital de l'association



Capital non lié en % de la
somme inscrite au bilan

Capital de l'association =
capital à affectation
spéciale + capital non lié

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée des délégués de Société Suisse des hôteliers Berne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Société Suisse des hôteliers (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe (p. 4 à 15), y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au comité. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du comité relatives aux comptes annuels

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts.

Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le comité a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de

fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.

- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclu-

sions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'association à cesser son exploitation.

Nous communiquons au comité ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 69b, al. 3, CC en relation avec l'art 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis. ■



Oliver Kuntze
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Joel Egger
Expert-réviseur agréé

PricewaterhouseCoopers AG

Berne, le 27 mars 2023

PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, case postale, 3001 Berne
Téléphone: +41 58 792 75 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Impressum

Berne, avril 2023

HotellerieSuisse
Monbijoustrasse 130
case postale
CH-3001 Berne
T +41 31 370 41 11
welcome@hotelleriesuisse.ch
www.hotelleriesuisse.ch